

Soussac, le 30 octobre 2020

Compte tenu des nouvelles contraintes liées à la crise sanitaire, avec cette deuxième phase de confinement, nous sommes dans l'obligation d'adapter les modalités autour de la dégustation afin de limiter les risques de contaminations et permettre la continuité de ce service.

Pré requis : **Les dégustations hors présentiel privilégiées**

Pour les clients sans contrat de suivi œnologique : dégustation hors présentiel uniquement

Les dégustations doivent être programmées avec un œnologue. Les échantillons devront être apportés au laboratoire ou sur les permanences, idéalement 24h avant la dégustation. Elle sera assurée dans nos locaux par un œnologue. Un compte rendu écrit vous sera transmis et un point téléphonique pourra être fait avec l'œnologue concerné.

Pour les clients ayant un contrat de suivi œnologique : dégustation hors présentiel privilégiée

De préférence, les dégustations seront programmées avec votre œnologue. Les échantillons devront être apportés au laboratoire ou sur les permanences, idéalement 24h avant la dégustation qui sera assurée dans nos locaux. Un compte rendu écrit vous sera transmis et un point téléphonique pourra être fait avec l'œnologue concerné.

Les dégustations qui nécessitent la présence indispensable du viticulteur se feront sur rendez-vous et préférentiellement chez le client. Elles ne pourront être réalisées que dans des conditions spécifiques que vous trouverez sur le document joint (règle de distanciation/ espace non confiné, nombre de participants limité).

Si par cas de force majeure, une dégustation en présentielle doit être organisée dans nos locaux, elle ne pourra se faire qu'avec des règles strictes, dans des pièces dédiées que l'on peut ventiler, avec un seul participant et sur un temps limité à 1 heure maximum. Le client devra avoir son matériel de dégustation et devra être muni d'un masque qu'il ne pourra retirer qu'au moment de la dégustation.

Ces nouvelles dispositions sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancée de la pandémie. Nous sommes pleinement conscients des nuisances occasionnées par ces évolutions de fonctionnement qui s'imposent pour préserver la santé de tous et permettre la continuité du service.

La Direction,
Florent Niautou